#### République française - Département du Tarn

# Délibérations du conseil municipal de la Commune de Saint Lieux les Lavaur

Nombre de membres	Séance du vendredi 11 avril 2025		
Membres en exercice: 15 Présents: 10 Votants: 11 Pour: 11 Contre: 0	Le onze avril deux mille vingt-cinq à 19 heures 00 le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Gilles CORMIGNON, Maire.		
Abstention: 0  Date de la convocation:  03 avril 2025	Présents: Monsieur Gilles CORMIGNON, Monsieur Daniel ARMENGAUD, Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS, Monsieur Franck BRETEAU, Madame Sylvie RAYSSEGUIER, Monsieur Pascal FLAHAUT, Madame Nathalie CAUWET, Monsieur Christophe BREST, Monsieur Xavier BOULARD, Madame Adeline MOULIS		
03 avrii 2023	Représenté: Monsieur Benoît COLAS représenté par Monsieur Pascal FLAHAUT  Excusé: Monsieur Francis BACCHIN		
	Absents: Madame Pascale GOMBAULT, Madame Marjorie DABERT, Monsieur Frédéric DIAZ  Secrétaire de séance: Monsieur Daniel ARMENGAUD		
Acte rendu exécutoire après transmission	en Sous-Préfecture le 1 4 AVR. 2025 et publication le 1 4 AVR. 2025		

Délibération n° DE\_21\_2025

Objet:

**Budget Commune - BP 2025** 

M. le Maire précise que le projet de budget a été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux le 27 mars 2025.

Il laisse ensuite la parole à , Mme Sylvie RAYSSEGUIER, adjointe et vice-présidente de la commission finances. Elle rappelle à l'assemblée qu'après avoir voté le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2024 il convient de voter le budget primitif 2025 de la Commune.

Elle présente le budget primitif de l'exercice 2025.

Elle rappelle que la Commune a opté pour la nomenclature comptable M57 permet la fongibilité des crédits.

La fongibilité des crédits consiste en la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section (article L.5217-10-6 du CGCT). Pour tout virement de crédit ainsi réalisé, une décision du Maire sera portée à la connaissance du conseil municipal suivant. Au-delà de la limite des 7.5 %, les virements de crédits nécessiteront une délibération du conseil municipal.

#### Le conseil municipal ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Entendu l'exposé de Mme Sylvie RAYSSECTION

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025

> 081-218102614-DE\_21\_2025-DE A G E D I

• Considérant le projet de budget primitif 2025 de la Commune présenté;

et après avoir délibéré, à l'unanimité par 11 voix pour,

- Approuve le budget primitif 2025 de la Commune, tel qu'il a été présenté, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :
- D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

En recettes à la somme de : 2 372 134,05 € En dépenses à la somme de : 2 372 134,05 €

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	295 709,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	239 000,00
014	Atténuations de produits	18 172,00
042	Section à section	259 024,03
65	Autres charges de gestion courante	310 200,00
66	Charges financières	33 000,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 155 106,01

#### RECETTES

ECETTES	Tabana	Montant
Chapitre	Libellé	1,10,111.2
002	Résultat de fonctionnement reporté	313 684,94
013	Atténuations de charges	5 818,18
042	Section à section	3 162,34
70	Prod. services, domaine, ventes divers	es 66 410,39
73	Impôts et taxes	25 565,00
731	Fiscalité locale	447 626,00
74	Dotations et participations	244 774,10
75	Autres produits de gestion courante	Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

081-218102614-DE\_21\_2025-DE AGEDI

77	Produits spécifiques	65,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 155 106,01

## SECTION D'INVESTISSEMENT

## DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	66 000,00
040	Section à section	3 162,34
126	matériel bureautique et mobilier	2 000,00
127	matériel et outillage	2 220,00
131	bibliothèque municipale	2 660,00
170	fossés	6 000,00
171	dénomination routes et rues	1 000,00
177	Matériel outillage voirie	3 000,00
195	Eclairage public et tel en boyer	23 635,59
196	Rénovation bâtiments nouvelle mairie	701 561,15
197	Cuisine scolaire	3 000,00
200	Plantation d'arbres	1 500,00
203	Boulodrome	10 000,00
205	Achat terrain de foot	50 000,00
208	PLU révision n 1	2 500,00
213	Rénovation bâtiment école	21 000,00
215	Aménagement extérieur salle municipale	6 000,00
216	Illuminations de Noël	2 000,00
217	Viaduc de salles	68 000,00

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025

081-218102614-DE\_21\_2025-DE A G E D I

219	Sécurité routière 2024	0
220	Aménagement locaux commerciaux	78 788,96
221	Achat camion	30 000,00
222	Aménagement espaces verts En Paris	18 000,00
223	Aménagement terrain de sport	30 000,00
224	puits	2 000,00
225	Rucher	4 000,00
226	Voirie 2025	30 000,00
227	Sécurité routière 2025	10 000,00
228	Columbarium	6 000,00
229	Tracteur tondeuse	8 000,00
230	Eclairage public chemin de la source	25 000,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	

## RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	125 127,31
001	Solde d'exécution section investissement	89 653,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	245 000,00
040	Section à section	259 024,03
196	Rénovation bâtiments Nouvelle mairie	436 176,67
197	Cuisine scolaire	4 000,00
218	Voirie 2024	17 755,01
219	Sécurité routière 2024	14 861,98
221	Achat camion	Date de transmission de l'acte: 14/04/202

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

081-218102614-DE\_21\_2025-DE A G E D I

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 217 028,04
220	Columbarium	1 000,00
228		14 130,00
226	Voirie 2025	14 130,00

- Autorise la fongibilité des crédits dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.
- Habilite M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette décision.
- · Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'Etat et sa

Pour extrait conforme,

Saint-Lieux-lès-Lavaur, les jour, mois et année susdits

Le Maire

Gilles CQRMIGNON

La secrétaire de séance Monsieur Daniel ARMENGAUD

a series and

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025

081-218102614-DE\_21\_2025-DE AGEDI

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025

081-218102614-DE\_21\_2025-DE

AGEDI